

la nouvelle lettre

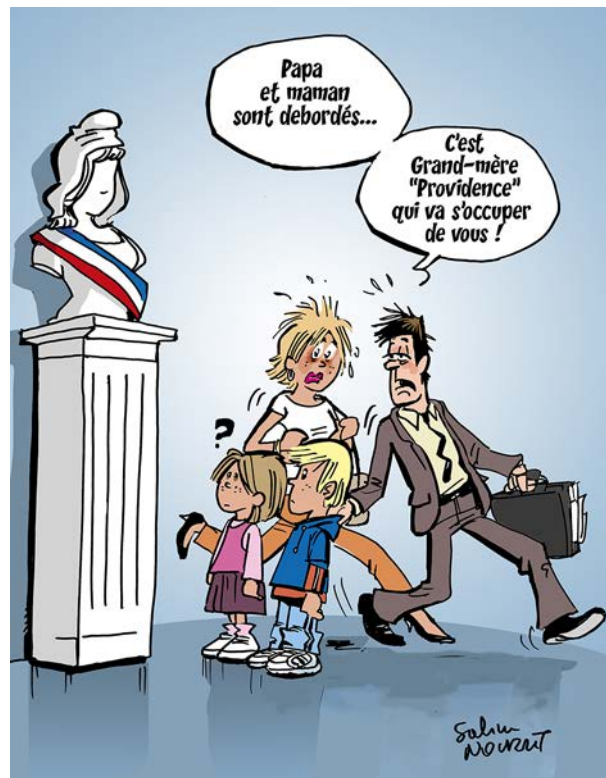
Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1210 du 30 septembre 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



Les Grands Parents

Je crois savoir qu'il y a quelques grands parents parmi vous. Il y en a aussi qui le deviendront et le resteront longtemps : l'espérance de vie ne cesse de croître, ainsi beaucoup sont ou seront même arrière grands parents. Pourquoi ces remarques banales ? Parce qu'elles sont en liaison avec l'actualité et parce qu'elles concernent l'harmonie qui doit régner dans une société de liberté.

ment prêché pour que la place des grands parents soit reconnue et élargie au sein de la famille, au sein de la société ; « un peuple qui ne protège pas ses anciens est un peuple sans avenir ». Et il ne saurait y avoir de famille vivante sans l'apport de ce trésor d'expérience, de sagesse, d'affection et de disponibilité que représentent les plus âgés.

L'actualité, elle était avant-hier sur la place Saint Pierre à Rome. Le Pape François avait voulu inviter des grands parents à l'occasion de l'ouverture dimanche prochain du synode sur la famille. 30.000 personnes, Andrea Bocelli, la présence de Benoît XVI : de quoi donner prestige et éclat à une manifestation qui s'est terminée par la « bénédiction de la longue vie ». Le pape a forte-

Certes ce n'est pas nouveau « Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins » disait le laboureur à ses enfants si l'on en croit La Fontaine. Mais dans un monde qui mène une vie accélérée, mouvementée, désarticulée, y a-t-il du temps et de l'intérêt à écouter les « anciens » ? Les juniors ont-ils encore besoin des seniors ? Je crois bien que oui et pour plusieurs raisons. >>

SOMMAIRE DU N°1209

EDITORIAL : Les Grands Parents pp.1-2

CONJONCTURE : Le plan Juncker : L'Europe sauvée par magie pp. 3-4

ACTUALITES : Surprise : la Sécurité Sociale en déficit ! p. 4 - Libération des professions libérales ? p. 5 - Il faut supprimer le Sénat p. 5

MADE OUT OF FRANCE : pp. 6-7

LU POUR VOUS : p. 8

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTE ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

La première c'est que les parents sont souvent aux abonnés absents. Ils refusent d'entrer en séniorité et se veulent aussi jeunes que leurs enfants : les mères sont les sœurs aînées de leurs filles, les pères cherchent à avoir leurs fils pour copains. Le jeunisme est une façon d'abandonner les jeunes en faisant croire qu'on est près d'eux : on les « comprend ».

Fort heureusement, il y aura bien un âge où les parents accepteront enfin d'être des grands parents. Ils pourront alors revenir aux choses sérieuses et apporter aux jeunes générations tout ce dont elles manquent. Elles manquent de savoir, alors que les grands parents ont accumulé l'expérience, qu'ils peuvent partager. Elles manquent de conseils, et les grands parents, par la force des choses, ont acquis une sagesse qui leur faisait naguère défaut. Elles manquent d'instruction et d'éducation, alors que les grands parents leur apportent les connaissances et les bonnes manières qui rendent les gens plus heureux, plus respectueux, plus polis.

Sans doute ma vue est-elle trop optimiste. Il y a des grands parents déjantés ou qui ne s'occupent que des handicaps que leur vaut l'âge. Mais ce n'est pas ce qui retient mon attention ; je m'interroge surtout sur les conditions nécessaires pour retrouver les liens naturels qui devraient dans la plupart des familles unir grand parents et petits enfants.

Ces liens ont été distendus par l'Etat Providence. L'Etat s'est substitué aux grands parents : il prétend instruire et éduquer les enfants. Ce monopole réduit le rôle de la famille, qu'il s'agisse des parents ou des grands parents. Les rythmes scolaires font que la disponibilité des grands parents n'a plus d'intérêt ; la manie des fêtes, des anniversaires, laisse peu de temps pour la vie de famille. Les enfants sont « socialisés ». Jadis les grands parents concouraient à les « civiliser ».

**« L'Etat s'arroe le monopole
de la sagesse »**

Ces liens sont également distendus par l'éclatement des familles, qui sont décomposées, recomposées, les enfants peuvent se retrouver à la tête de quatre ou cinq mamies et papys. L'Etat, encore lui, n'est pas étranger à cet éclatement, il a multiplié les législations dites « libérales » parce qu'on confond libéralisme et licence. Aujourd'hui il va même, comme en France, jusqu'à détruire l'idée même de filiation, il veut substituer les liens éphémères physiques et sexuels aux engagements durables dans l'amour et l'affection.

Enfin, la solidarité intergénérationnelle a été, elle aussi, défigurée, notamment avec les systèmes de redistribution. Cette solidarité ne rapproche pas les générations, elle les oppose : les uns vivent aux dépens des autres et tout le monde s'appauvrit. Le patrimoine est morcelé, fiscalisé ; il est pourtant le résultat et le garant de la continuité des réussites personnelles, il est l'héritage de l'esprit d'entreprise, du mérite et de l'épargne.

En fait, la façon dont on imagine le rôle des grands parents est un reflet de la conception que l'on a des relations entre les individus et les communautés. « Famille, je vous hais ! » La formule de Gide (qui l'a reprise de Fourier) exprime bien la préférence donnée à un individualisme souverain qui ignore tout lien social autre que celui de l'Etat. Par contraste, les libéraux ne peuvent effacer les liens communautaires, parce qu'ils sont inscrits dans la nature de l'être humain et demeurent indispensables pour l'harmonie sociale.

**« L'harmonie vient du dialogue
des générations »**

Alors que faire pour remettre les choses en place et redonner aux grands parents la fierté de leur mission ? Dans le débat public, se situer sans hésitation dans le camp des défenseurs de la famille, du patrimoine, de la succession. Mais surtout, dans nos comportements personnels, assumer pleinement la tâche de parents et grands parents. L'exemplarité est la première réponse au déclin moral et spirituel. L'avenir des peuples est sans doute dans la jeunesse et l'innovation, mais la jeunesse a besoin des anciens pour montrer le chemin du progrès, du bonheur, et de la vraie charité.

Jacques Garello

LE PLAN JUNCKER : L'EUROPE SAUVÉE PAR MAGIE

La commission européenne de Jean-Claude Juncker, successeur de Manuel Barroso, n'est pas encore en place que l'on s'interroge déjà sur ce qu'elle va proposer pour sortir l'Union européenne de la stagnation économique actuelle. De grands espoirs ont été fondés sur le « plan Juncker », qui ne sera connu en détail que cet hiver, mais dont on connaît l'essentiel : une relance par l'investissement de 300 milliards d'euros ! Une énième version de la relance keynésienne pour laquelle on peut prédire le même échec qu'ailleurs.

Croissance zéro et faible inflation dans la zone euro

Tout le monde, même le G20, s'inquiète de la faiblesse de l'activité dans l'Union européenne et en particulier dans la zone euro : 0,3% de croissance au dernier trimestre 2013, 0,2% au premier trimestre 2014 et 0% au second. Le Monde parle de l'Europe « maillon faible » et de « l'inquiétante faiblesse de l'activité ». Il est vrai que la croissance se porte mieux dans les autres pays développés et bien mieux dans les pays émergents et même dans les pays en développement. C'est dans la zone euro que la croissance est la plus faible.

Certes on devrait nuancer d'un pays à l'autre. Dans certains pays, le chômage est inférieur de moitié à la moyenne européenne, c'est le cas de l'Allemagne qui a par ailleurs, sauf au second trimestre 2014, un rythme de croissance plus élevé que ses voisins, et qui continue à montrer sa compétitivité par ses excédents extérieurs, quand d'autres creusent leurs déficits commerciaux. Ceux qui s'en sortent un peu mieux sont ceux qui ont fait des réformes structurelles. Et on verrait aussi que l'Allemagne s'en sort mieux avec un budget équilibré, ce qui en dit long sur l'efficacité des relances budgétaires.

Ce qui chagrine les observateurs, c'est surtout la faiblesse du taux d'inflation : + 0,3% pour les douze derniers mois dans la zone euro. Le Monde en explique naïvement les raisons : « la faible inflation ralentit le processus de désendettement des Etats ». C'est sûr, car d'une part les Etats ne peuvent pas éternellement voler les épargnants en les remboursant en monnaie de singe, dépréciée par l'inflation, et d'autre part les Etats peuvent moins facilement voler leurs contribuables, alors que l'inflation gonfle les revenus nominaux, donc les impôts. Avec de l'inflation, les Etats pourraient se désendetter à moindre prix, sur le dos des autres, alors qu'avec la stabilité des prix, ils ne se désendettent que s'ils réduisent les dépenses.

Les médecins keynésiens au chevet de l'Europe

La situation européenne n'est guère brillante. Pourtant, ce ne sont pas les médecins qui manquent. Le docteur Draghi joue au super Mario en faisant tourner à toute vitesse la planche à billets, par des mesures non conventionnelles, sans effet, comme si on pouvait faire boire un âne qui n'a pas soif. Les médecins français laissent filer les déficits, persuadés qu'une vraie réduction des dépenses publiques freinerait plus encore la croissance. Bref, la politique keynésienne, monétaire ou budgétaire, séduit toujours nos dirigeants, même si tout démontre l'échec de ces politiques.

Voici un espoir nouveau, porté par Jean-Claude Juncker, soutenu par le gouvernement français. Le président de la Commission a déjà fait connaître ses idées novatrices et miraculeuses : un plan de relance de l'investissement de 300 milliards d'euros.

Il ignore sans doute que le bon investissement n'est pas fait par l'Etat, mais par des entrepreneurs qui innovent et prennent des risques, quand on les laisse faire, quand ils sont libres, qu'on ne leur confisque pas leurs profits par des impôts, qu'on ne les paralyse pas par des réglementations absurdes et qu'on ne change pas les règles du jeu toutes les cinq minutes. Cet investissement-là ferait repartir la croissance, mais il ne se commande pas par des manettes gouvernementales, mais par la liberté d'entreprendre.

300 milliards tombés du ciel ?

Ce n'est pas vers les entrepreneurs que se tourne Jean-Claude Juncker. C'est vers une opération audacieuse que certains (comme la Tribune) assimilent au « Saint Graal » que chercheraient en vain les gouvernements depuis plusieurs années. Cette audace a été du goût de François Hollande, qui a soutenu Juncker dès la mi-juillet, au moment où le futur président de la commission avait annoncé ce projet, destiné à être mis en œuvre dès la prise de fonction de la nouvelle Commission (au premier novembre prochain).

Pourtant, un léger détail du projet est encore ignoré : où trouver 300 milliards ?

L'ancien premier ministre luxembourgeois écarte a priori tout nouvel endettement des Etats membres. Alors, va-t-il chercher le financement dans le budget de l'Union Européenne, peut-être en levant de nouveaux impôts? Même au prix d'un nouveau sacrifice du contribuable européen, ce serait un tour de magicien et personne n'y croit réellement. Le financement ne pourra donc venir que de la Banque Européenne d'Investissement, banque des Etats européens, qui pourrait emprunter sur les marchés financiers. Voici un nouveau tour de magie : les actionnaires de la BEI sont en effet les Etats, qui ne seront pas obligés d'accroître leur dette « souveraine » puisque c'est la BEI, dont ils sont actionnaires, qui empruntera à leur place ! >>

Le Plan Juncker : l'Europe sauvée par magie (suite)

D'autre part, la BEI ne répartira pas et ne gèrera pas elle-même 300 milliards, mais les projets d'investissements sélectionnés par la Commission induiront un accroissement spectaculaire des investissements privés. En passant, il évoque aussi une augmentation du capital de la BEI, c'est-à-dire un nouvel apport des Etats, qui trouveront de l'argent...en empruntant ! Avec un coup de pouce pour « réamorcer la pompe » (pomp priming) tout va donc redémarrer en Europe.

L'erreur keynésienne généralisée à l'Europe entière

Nous sommes en pleine magie keynésienne ; revoici le multiplicateur qui, à partir d'un effet initial de relance provoqué par des investissements publics, va répandre ses bienfaits sur toute l'économie. On dira que, grâce à la sélection de la BEI, ces investissements concerneront de grands projets, des infrastructures fort utiles. Mais on sait que les dirigeants des Etats ou de la Commission s'y entendent pour financer de grands projets qui ne correspondent souvent à rien de nécessaire ou restent inutilisés : en France, la Cour des comptes en dénonce chaque année de tragiques illustrations.

Quelle naïveté pour croire que ces investissements vont faire des petits, un effet boule de neige, parce que les entreprises vont suivre le mouvement, enthousiasmées par l'utilité des investissements publics dont on connaît la pertinence. Les tenants de ce plan de relance (sur trois ans, soit 0,78% du PIB européen par an, ce qui n'est pas le big bang) oublient l'effet d'éviction : les investissements publics, financés par les impôts ou les emprunts, vont évincer les investissements privés qui ne pourront avoir lieu faute de financement. Toute politique macro-économique débouche sur le « malinvestissement » : l'argent ne va pas aux emplois indiqués par le marché, le critère de rentabilité privée est ignoré.

La BEI pourra aussi garantir des financements privés, via des « Project Bonds » des « placements durables ». Nous voilà rassurés, surtout si c'est la Commission qui juge de leur pertinence : on sait que l'Etat pense savoir mieux que les entrepreneurs où il faut faire des investissements d'avenir. Si la Commission met en place un projet industriel, on peut être sûr d'avoir les dégâts observés en France par la « politique industrielle ». Jusqu'à présent l'échec de la « politique des grands travaux » a été observé partout et toujours.

Le plan Juncker, c'est le mythe de la relance par l'investissement public, transféré des Etats à l'Union européenne toute entière. Une erreur utilisée sur une plus vaste échelle reste une erreur. Le plan Juncker, c'est l'erreur keynésienne généralisée à l'Europe entière.

Jean-Yves Naudet

Surprise : la Sécurité Sociale en déficit !

Cette institution, que le monde entier nous envie, aura perdu plus que prévu

Il se trouve encore des naïfs pour penser que la Sécurité Sociale va retrouver un équilibre – qu'elle n'a jamais connu depuis sa création ! Très officiellement on avait programmé le retour à l'équilibre pour 2017, mais on vient de rectifier le tir : ce sera en 2019...

Hier après-midi, les comptes de la Sécu ont donc été présentés à la Commission des Comptes de la Sécurité Sociale, dans la perspective du PLFSS (projet de loi sur le financement de la Sécurité Sociale) 2015. On aura retenu que le déficit (en incluant le Fonds de Solidarité Vieillesse) sera (en principe) de 15,7 milliards pour 2014, supérieur de 3% aux prévisions.

Michel Sapin, économiste de génie, a donné son explication: « c'est l'inflation qui nous aura manqué ». En effet, si l'euro s'était quelque peu dévalué, la valeur nominale des salaires, donc des cotisations, aurait augmenté. Donc Marisol Touraine devra réviser sa copie pour 2015 et diminuer les dépenses de santé de 3,2 milliards. Mais le plus spectaculaire est le sort réservé à la branche famille : pour grappiller 700 millions, la voici nantie de réformes du congé parental, de la prime à la naissance et du plafond de ressources de l'exemption fiscale pour une nourrice. Familles je vous aime !

Mais qu'importe ? Tous ces chiffres précis à quelques milliards

près et toutes ces mesurette ne sont que diversions et amusements de comptables. Rien ne changera tant que la Sécurité Sociale sera un monopole public, obligatoire et centralisé, fondé sur un système excluant la capitalisation, tant en maladie qu'en retraite : faute de réforme systématique, les Français continueront à jouir de ce modèle social « que le monde entier nous envie ».

Au même moment, deux Suisses sur trois ont rejeté la votation des autorités fédérales qui voulaient remplacer les 60 caisses privées concurrentes par une seule caisse d'assurance maladie publique et centralisée. Cherchez le bon modèle !

Libération des professions libérales ?

Les praticiens libéraux noyés dans le collectivisme

Certaines professions libérales, et notamment celles de la santé, sont victimes depuis des années de la traque étatiste, sous forme de réglementation, de fiscalité et de contrôle. C'est la rançon de la « convention » qui n'en est pas une : on exerce son art avec pour principal partenaire la Sécurité Sociale. Mais bien d'autres professions dites encore libérales sont maintenant l'objet d'une attaque idéologique : elles devront se soumettre ou se démettre.

Sans doute le chiffon rouge de la concurrence est-il brandi pour justifier cette attaque, et la législation européenne n'a cessé d'imposer la liberté d'exercice professionnel. Sans doute les « ordres » sont-ils un lourd héritage du cor-

poratisme mis en place par Vichy et de l'octroi de lettres patentes et charges publiques que la loi Le Chapelier avait en vain voulu faire disparaître. Sans doute le culte du diplôme et du numerus clausus est-il surdéveloppé dans notre pays. Mais que représentent réellement ces privilèges ou ces rentes face aux autres atteintes scandaleuses à la liberté économique, face aux monopoles d'Etat, et surtout face au syndicalisme ?

Il est plus facile et plus démagogique pour un gouvernement de s'en prendre aux pharmaciens et autres « riches » qu'aux « partenaires sociaux ». Que l'Etat balaie devant sa porte, qu'il libère les travailleurs, les entrepreneurs, avant de libéraliser (à sa manière

bien sûr) les professions libérales.

Le dirigisme appelle le collectivisme. C'est contre ce poison social que médecins, pharmaciens, notaires, avocats, huissiers et autres devraient se mobiliser. Qu'ils prennent donc part à la cause libérale, au lieu de s'accommoder d'arrangements douteux et de passe-droits provisoires. Qu'ils viennent rejoindre ceux de la société civile qui essaient de sauver la famille, la dignité et la vie. Certains le font déjà, et les manifestations d'aujourd'hui ont été un succès. Mais que cela devienne un sursaut général. Alors on pourra reparler de l'organisation et de l'exercice de professions libérées. •

Il faut supprimer le Sénat

Réactions puérides après la défaite de la gauche

Supprimer le Sénat : les socialistes grands perdants dimanche dernier ne sont pas allés jusque là, tout en sachant que désormais le travail du gouvernement sera compliqué. Compliqué mais pas paralysé, car de toutes façons le pouvoir législatif ne sera pas plus respecté demain qu'il ne l'était hier : c'est bien l'exécutif qui fait les lois. Pourtant de nombreuses voix se sont élevées pour remettre en cause l'existence même du Sénat. Certains ont évoqué les coûts de la Haute Assemblée : de quoi combler le trou de la Sécurité ? D'autres se sont prononcés au nom de la démocratie ; c'est le cas de Besancenot et Philippot, les extrêmes se rapprochent chaque jour un peu plus.

Ces gentils garçons ne sont pas grands experts en démocratie, car démocratie et bicaméralisme sont toujours allés de pair. Tantôt une assemblée participe de la démocratie représentative, et l'autre de la démocratie directe. Tantôt l'une est proche du pouvoir central, l'autre reflète les pouvoirs locaux (« le grand conseil des communes de France », disait Gambetta). Tantôt l'une est l'émanation de la société politique, l'autre de la société civile. Tantôt l'une est pléthorique, l'autre restreinte. Tantôt l'une est faite de membres éphémères, et l'autre bénéficie de mandats plus longs, voire à vie. Mais il est rare que le pouvoir législatif puisse longtemps survivre aux diktats du pouvoir exécutif quand il y a une assemblée unique.

Il est vrai que la Constitution de la Vème République et sa pratique ont réduit le Parlement à une chambre d'enregistrement des décrets gouvernementaux et élyséens. La preuve en a été fournie à l'occasion des révisions constitutionnelles, par exemple quand le principe de précaution a été accepté : le Sénat de même couleur que l'Assemblée a avalisé un texte liberticide. Mais pour l'essentiel le maintien de la Haute Assemblée a ce mérite essentiel : faire savoir aux gouvernants qu'ils ne sont pas tout à fait seuls, même s'ils se comportent en dictateurs. Mais si l'on excepte la parenthèse de la Troisième République avant 1914, la démocratie française ne s'est jamais encombrée du Parlement ! •

Halte au chauvinisme !

Cette rubrique est l'antidote du « made in France ». Elle donne une idée des réformes libérales qui ont été réalisées avec succès hors de notre pays et que nous devrions bien importer, quitte à les adapter à notre situation.

Ces informations devraient être utiles à notre classe politique et à tous ceux qui pensent qu'on ne peut pas se passer de l'Etat.

Après les réformes de l'école, des retraites et de la santé, du logement, voici celles qui concernent les grandes « entreprises publiques » : la poste et le rail par exemple.

Jacques Garelo

Entreprises au service du public ?

En réalité toute entreprise est au service du public : sans clients comment survivre ? La rentabilité apporte la preuve que les biens et services proposés par l'entreprise correspondent aux désirs des consommateurs, libres de leurs choix. La rentabilité est profitable aussi aux propriétaires de l'entreprise, elle est « privée ». Alors pourquoi des entreprises publiques ? Précisément parce que l'initiative privée est défaillante dans certains secteurs et, faute de rentabilité, un prestataire privé ne fournit pas des

biens et services économiques dont tout le monde a pourtant besoin. Il n'y a pas de marché, ou le marché est défaillant.

Alors on appelle l'Etat à la rescousse et il va prendre en charge les secteurs non rentables, désormais financés par l'argent public. Les bienfaits de cette initiative publique vont s'étendre à l'ensemble des autres secteurs de la vie économique : ce sont des « externalités », espèces de profits pour tous.

Ainsi en serait-il, entre autres,

de la poste et des transports ferroviaires, mais une longue liste d'entreprises publiques peut se décliner : le transport aérien, l'énergie, la culture, la recherche scientifique, les jeux de hasard, etc. Pour en rester à la poste et au rail, observons d'une part que le public est rarement satisfait des prestations, que les coûts sont incontrôlés et, d'autre part que beaucoup de pays étrangers ont quitté la gestion administrative et publique pour se projeter dans le secteur marchand et privé.

Les points poste

La Suède, pourtant de réputation socialiste, est connue pour avoir la première privatisé les services postaux. Qu'il s'agisse de lettres, de paquets, de mandats ou de livraisons, ce sont des compagnies privées qui en ont maintenant la charge. Le point le plus délicat est celui de la distribution. Elle est assurée en général par des commerçants qui tiennent les plis et autres à disposition de leurs destinataires, ou qui les livrent,

en même temps que leurs propres produits la plupart du temps. L'acheminement est plus rapide que par la poste traditionnelle et le nombre de « points poste » est aujourd'hui de 4.200, alors qu'il n'y avait que 1.800 bureaux de poste auparavant. Les points poste sont ouverts 7 jours sur 7, en général de 7 à 22 heures. Les commerçants qui les organisent doivent être franchisés par la compagnie avec laquelle ils

traitent, c'est une bonne publicité pour leur activité ordinaire et un apport de clientèle important. Cela permet de minimiser le coût des opérations, qui est inférieur à ce qu'il était quand la poste était publique.

Le succès de cette formule s'est maintenant étendu au Canada, en Angleterre et en Belgique, en dépit des farouches oppositions syndicales.

Les postes privées

Dans d'autres pays, la structure de la Poste n'a pas été changée, mais elle est désormais partiellement ou totalement entre les mains de compagnies privées, en concurrence. En Allemagne, c'est le groupe hollandais TNT, spécialisé dans les transports routiers internationaux, qui gère une grande part du marché, en concurrence

avec la BundestPost, toujours publique, mais qui satisfait désormais aux exigences de la concurrence.

Le même système fonctionne aux Pays Bas. Quand des éléments de privatisation sont introduits dans la poste publique traditionnelle, on observe une diversification

intéressante : c'est la poste qui débarque dans des secteurs qui lui étaient inconnus jusque là. Par exemple, en Suisse la Poste s'est convertie en banquier et en assureur, mais elle offre aussi des services de livraisons à domicile naguère réservés à des commerces ambulants ou des déménageurs.

Privatiser le train ou le rail ?

La privatisation des entreprises publiques de transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises pose un problème spécifique : va-t-on privatiser toutes les installations, rail compris, ou seulement les trains qui circulent ? Le problème a pris un tour dramatique lorsque la compagnie British Rail a été privatisée en 1963. Le nombre de déraillements et d'accidents, les retards et l'inconfort ont été mis au passif de la privatisation, alors que l'origine en était le manque d'entretien et d'investissement du temps de l'entre-

prise publique (au même moment d'ailleurs la SNCF enregistrait plus de morts et d'incidents). Pour le transport ferroviaire, c'est la législation de Bruxelles de 1991 en vue de la concurrence et de la liberté d'installation et de circulation qui a imposé la concurrence, sinon la privatisation. La Bundesbahn se mesure maintenant à trois autres compagnies de transport ferroviaire et des compagnies privées se sont également créées en Angleterre, il y a maintenant des trains « low costs » qui circulent dans la plu-

part des pays européens.

Le problème est plus compliqué pour les rails, qui sont sur le territoire national. Le récent conflit entre RFF et SNCF montre l'impossibilité de privatiser les trains sans privatiser le rail sur lequel ils circulent. La concurrence exige que les rails soient mis à la disposition de tous les trains, mais la location de créneaux de circulation n'est pas assurée dans certains pays, dont la France. On dit que le « plan Juncker » pourrait résoudre la difficulté en investissant dans le rail européen.

Que faire avec le personnel ?

Le problème existe pour la poste aussi bien que pour le chemin de fer, mais les cheminots représentent en général des masses de main d'œuvre (et de retraites) impressionnantes. En Allemagne on estime que ce sont entre 40 et 60.000 emplois qui ont été supprimés. Pour autant, le chômage n'a pas connu de hausse spectaculaire, à cause de la fluidité du marché

du travail. En fait, ce que les cheminots redoutent, c'est surtout le statut de fonctionnaire et les avantages nombreux dont ils bénéficient dans les entreprises publiques. Mais le financement de ces privilèges peut devenir une lourde charge avec le temps et ce sont les contribuables qui payent pour les subventions d'équilibre et, à plus forte raison, pour les subventions d'équipe-

ment. Les personnes qui ont longtemps bénéficié de protections doivent s'attendre à y renoncer tôt ou tard sous les coups de la concurrence. Mais si quelques-uns perdent une substantielle rente (revenu sans contribution productive), tous les autres gagnent un pouvoir d'achat et un allègement fiscal, pour une qualité de service en général supérieure.

La mondialisation : le made in France est-il la bonne réponse ?



Cycle de conférences
sur l'économie et l'entreprise

La mondialisation

la redouter ? s'en réjouir ?

18.09.2014

L'actualité de la semaine dernière ne nous a pas permis de rendre compte du forum des libertés organisé le 18 septembre à Toulon, en partenariat avec l'Union Patronale du Var. Voici le résumé de la présentation de Madame Victoria Curzon Price, professeur à



Le Manifeste : où en est-on ?

Mis au point fin juin, le Manifeste a été proposé à la signature au début de l'été. Les premiers engagements ont été reçus à ce moment-là, mais c'est après la coupure des vacances que l'élan s'est réellement produit.

Aujourd'hui, c'est environ trois cents signatures dont la moitié sont venues par votre canal, soit par une correspondance personnelle, soit sur le site www.libres.org. C'est maintenant tous les jours que nous enregistrons de nouveaux « manifestants ».

La liste des manifestants sera disponible dès que nous aurons atteint un seuil encore supérieur – et c'est pour bientôt. La liste sera sans doute impressionnante non seulement par la quantité mais aussi par la qualité. D'ores et déjà on peut être sûr que tous les grands noms de la pensée libérale, à quelques exceptions près, sont déjà sur la liste. Mais les intellectuels ne sont pas les seuls. Entrepreneurs, journalistes, personnalités politiques, ont voulu s'associer à notre démarche.

Reste la diffusion, notre objectif prioritaire, pour laquelle nous multiplions les contacts. Lors du Conseil d'administration de l'ALEPS qui se tiendra vendredi 3, les modalités définitives seront arrêtées.

Si vous ne l'avez déjà fait, rendez-vous sur le site www.libres.org pour donner votre signature. Les raisons et les modalités de ce manifeste y sont clairement expliquées.

Si vous êtes déjà signataires, soyez les prosélytes du libéralisme : demandez à vos voisins, vos copains, vos cousins de se mobiliser pour que les Français prennent conscience qu'il faut tourner la page du socialisme et du dirigisme pour ouvrir celle de la liberté.

l'Université de Genève et administrateur de l'IREF.

La mondialisation n'est que la forme actuelle de l'économie, qui a toujours consisté à échanger. L'échange est dans la nature de l'homme, chacun essaie de se procurer ce dont disposent les autres en proposant quelque chose qu'il a. Cet échange est nécessairement avantageux pour les deux parties, parce que la valeur attribuée aux biens et services objets de l'échange n'est pas la même pour chacun d'eux. La valeur est subjective, elle ne peut être fixée par un tiers extérieur au contrat. Bien évidemment pour échanger il faut avoir quelque chose à soi : le droit de propriété est la condition première de l'échange.

Le progrès économique est venu de l'extension de l'espace des échanges : au niveau local, la variété des biens et services échangeables est faible, au niveau régional, puis national l'occasion d'échanges s'accroît. La mondialisation est l'ultime espace : c'est un échange sans frontière politique. Elle a pris corps à partir du moment où les Etats ont ouvert les frontières, ce qui a été facilité par la chute du mur de Berlin.

Le phénomène important est que la mondialisation a entraîné le développement des pays les plus pauvres. Dans un schéma classique « ricardien », les pays du Nord exportent des produits manufacturés et se procurent à bon compte les matières premières auprès des pays du Sud. On en a déduit à tort que le commerce mondial appauvrissait les plus pauvres. « Aid, and not trade », la meilleure façon d'amorcer et d'accélérer le développement devrait être d'apporter une aide financière au tiers monde. Mais la réalité a tranché autrement « trade, and not aid », c'est l'ouverture au marché mondial qui a permis le démarrage des économies émergentes. Progressivement ces pays ont vu la part de leurs exportations de produits « primaires » diminuer, tandis que se gonflait celle des produits manufacturés ; aujourd'hui l'Inde, le Brésil, les pays du Pacifique (Chine comprise) vendent au monde entier les mêmes produits très élaborés que proposent les pays riches : la concurrence devient elle aussi mondiale.

Les conséquences dans nos économies développées peuvent être dramatiques si l'on n'accepte pas les règles du commerce international. Les statistiques sont très claires : ce sont les pays les plus ouverts qui sont le plus vite sortis de la crise. L'Allemagne en est un exemple frappant. Mais en France on préfère se plaindre du dumping fiscal, social, environnemental fait par les concurrents étrangers. En fait le niveau de productivité n'est pas suffisant pour exporter, parce que la charge en impôts, en cotisations sociales et en réglementations est trop élevée. Le protectionnisme « made in France » n'a aucun avenir, sinon d'accroître encore le chômage et la ruine des entreprises. Les pays les moins touchés par le chômage sont ceux qui participent le plus activement au commerce extérieur. Pourtant, la tentation protectionniste est toujours là, et les Etats cherchent à constituer des cartels, à limiter les espaces de libre échange, par exemple entre Européens. Mais cette tentative politique est vaine, parce que le marché est lui aussi mondial, et que la zone Europe est désormais un espace trop restreint pour absorber une production massive. La taille du marché détermine le dynamisme des entreprises.

Pourquoi ne pas saisir les chances de la mondialisation ?